



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

APL

Question écrite n° 49011

## Texte de la question

M. Leon Aime appelle l'attention de M. le ministre delegue au logement sur la modification des bases de ressources pour l'accès a l'APL. En effet, cette mesure en vigueur depuis le 1er fevrier dernier se traduit par environ 2 milliards de francs de moins verses aux familles. Ces mesures ainsi que la fusion envisagee APL 1 et APL 2 pour les logements sociaux mettent en difficulte les accedants a la propriete et les locataires de plus en plus nombreux a saisir les fonds de solidarite pour le logement. Si la simplification des procedures d'accès a l'APL est necessaire et benefique, elle ne doit pas se faire au depens du droit au logement. Il lui demande de lui faire connaitre ses intentions sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Aimé Léon](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49011

**Rubrique :** Logement : aides et prets

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1037